



United Nations Institute for Training and Research



unitar



SÉMINAIRE DE HAUT NIVEAU SUR LA PAIX ET LA SECURITE

Oran, Algérie, 20 - 22 décembre 2015

ALLOCUTION DU COMMISSAIRE À LA PAIX ET À LA SÉCURITÉ DE L'UNION AFRICAIN, L'AMBASSADEUR SMAIL CHERGUI

**Monsieur le Ministre d'Etat, Ministre des Affaires étrangères et de la Coopération Internationale de l'Algérie,
Mesdames et Messieurs les Ministres,
Monsieur le Président Buyoya, chers collègues des Nations unies, de l'Union africaine et de l'Union européenne
Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs et autres représentants des pays et institutions partenaires,
Distingués invités, Mesdames et Messieurs,**

Je voudrais, d'emblée, exprimer la gratitude de la Commission de l'Union africaine et celle de sa Présidente, Dr. Nkosazana Dlamini-Zuma, au Gouvernement algérien pour avoir, une fois encore, décidé d'abriter généreusement le Séminaire d'Oran. Je remercie le Wali d'Oran et toute son équipe pour les excellentes dispositions prises pour l'accueil des participants au séminaire depuis leur arrivée dans cette belle ville et l'organisation réussie de la présente rencontre.

Qu'il me soit également permis de remercier les Ministres, ainsi que les autres participants, qui ont bien voulu honorer notre invitation. Leur présence est d'autant plus appréciée qu'elle coïncide avec les fêtes de fin d'année. Une belle manière de clore 2015 et de préparer l'avènement 2016, avec des ambitions et une détermination renouvelée au service de la paix et la sécurité pour notre Continent.

Ce rendez-vous annuel, qui vise à préparer les membres africains du Conseil de sécurité des Nations unies à s'acquitter aussi effectivement que possible de leur mandat au service du Continent, est devenu un des éléments de référence du calendrier diplomatique continental. Il est le produit d'une coopération triangulaire, à tous égards exemplaire, entre la Commission de l'Union africaine, le Gouvernement algérien et l'Institut des Nations unies pour la Formation et la Recherche. Il convient de conforter ce partenariat et de tirer pleinement avantage de la disposition du Gouvernement algérien et de l'UNITAR à contribuer à l'effort collectif qui est le nôtre en vue de la promotion de la paix, de la sécurité

et de la stabilité sur le Continent. Je me dois d'exprimer l'appréciation de l'Union africaine au Gouvernement suisse pour d'être associé à cet effort.

Mesdames et Messieurs,

Nous nous retrouvons à Oran alors que notre Continent continue d'être confronté à de multiples défis à la paix et à la sécurité. Conflits et violence continuent d'affliger nombre de pays et d'imposer des souffrances indicibles à nos populations.

Il ne fait guère de doute que l'Afrique a, au cours de l'année écoulée, enregistré des avancées importantes sur la voie de la promotion de la paix et de la sécurité. De ce point de vue, nous ne pouvons que nous féliciter de la conclusion en août dernier, après des négociations particulièrement ardues, d'un accord de paix au Soudan du Sud. La mise en œuvre des engagements pris n'aura rien de facile, tant la violence barbare qui a caractérisé ce conflit a installé une profonde défiance entre les parties et les communautés en présence. Je relève, pour m'en réjouir, la tenue de la réunion inaugurale de la Commission conjointe de supervision et d'évaluation de l'Accord que dirige l'ancien Président Festus Mogae. L'Union africaine continuera à appuyer le processus de mise en œuvre de l'Accord, tant à travers son Haut Représentant pour le Soudan du Sud, l'ancien Président Alpha Oumar Konaré, qu'à travers le Comité ad hoc de haut niveau sur le Soudan du Sud.

Dans la même veine, l'évolution encourageante de la situation en République centrafricaine mérite d'être relevée. Le référendum constitutionnel qui vient de s'y dérouler constitue assurément la plus éclatante illustration de la volonté du peuple centrafricain d'en finir avec la violence qui l'a plongé dans une profonde désolation et d'ouvrir une nouvelle page dans son histoire, page faite d'espoir et de croyance en un avenir meilleur. Les étapes prochaines du processus de transition, notamment les élections présidentielles et législatives prévues à la fin de ce mois, doivent être activement soutenues par la communauté internationale.

Un autre motif d'espoir est lié à la signature par toutes les parties, en mai et juin 2015, de l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali, ainsi qu'aux premières mesures prises pour sa mise en œuvre. La stabilisation du Nord Mali contribuera grandement aux efforts d'ensemble visant à relever les défis multidimensionnels auxquels la région du Sahel est confrontée. Je salue ici l'action conduite par le Ministre d'Etat Ramtane Lamamra sous l'impulsion du Président Abdelaziz Bouteflika, avec le soutien de la région et de l'ensemble de la communauté internationale.

La signature récente d'un Accord politique en Libye semble ouvrir une lueur d'espoir. Tous nos efforts doivent être tournés vers la mise en œuvre de cet accord car la situation sécuritaire dans ce pays frère reste préoccupante et compliquée.

De même la tenue réussie de plusieurs scrutins électoraux au cours de l'année 2015 constitue-t-elle une évolution majeure au regard des violences et des controverses qui ont

trop souvent marqué la marche du Continent vers la démocratie. Nous y voyons le signe d'une plus grande maturité des acteurs politiques et le gage d'une paix durable, tant il est vrai que la plupart des conflits qui déchirent l'Afrique sont liés à des problèmes de gouvernance.

La réussite de l'exercice AMANI AFRICA II, tenu à Lohatla (Afrique du sud) du 19 octobre au 7 novembre 2015, constitue une autre source de fierté de l'Union africaine dans le processus d'opérationnalisation de la Force Africaine en attente, un pilier important de l'Architecture africaine de paix et de sécurité. Les Ministres africains de Défense se réuniront à Addis Abéba le mois prochain, pour examiner le rapport de l'Exercice et, subséquemment soumettre des recommandations sur l'aptitude opérationnelle de la FAA, à la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement lors du Sommet prévu la fin du mois de janvier 2016.

Il reste, toutefois, que ces avancées ne sauraient masquer l'ampleur des défis qui restent à relever. D'une part, la conclusion d'un accord n'est que la première étape d'un processus ardu de restauration de la paix. Or la mobilisation de la communauté internationale a tendance à faiblir une fois que les parties à un conflit se sont accordées sur un règlement. Il importe, en conséquence, de prêter une attention soutenue aux efforts de reconstruction post-conflit et de consolidation de la paix, d'autant que les risques de rechute dans la violence sont particulièrement élevés dans les pays ayant connu un conflit. Les situations au Soudan du Sud et au Burundi, entre autres exemples, attestent la pertinence de ce constat.

De l'autre, certains des conflits qui affectent le Continent sont dans une impasse persistante, ayant jusqu'ici tenu en échec toutes les tentatives de règlement. Entre autres exemples, je voudrais citer le cas du Sahara occidental. Plus de quatre décennies se sont écoulées depuis l'éclatement de ce conflit.

Enfin, l'on ne saurait passer sous silence l'absence d'un règlement politique s'agissant du Darfour et des deux États fédérés du Nil Bleu et du Kordofan méridional, qui hypothèque ainsi les perspectives de stabilisation durable du Soudan; et la fragilité des gains enregistrés en Somalie, où le groupe terroriste al-Shabaab reste une menace omniprésente malgré les coups de boutoir qui lui ont été portés par l'Amisom et les forces de sécurité somaliennes.

Par ailleurs, le fléau du terrorisme et de l'extrémisme violent a pris une dimension telle qu'il constitue aujourd'hui une des menaces les plus graves à la paix et à la sécurité sur le Continent. De la Corne de l'Afrique à la Libye, du Sahel à la Péninsule égyptienne du Sinaï, les groupes terroristes, qui opèrent de plus en plus en tandem avec la criminalité transnationale organisée, poursuivent leur action meurtrière. La présence accrue du soit disant État islamique en Libye et l'allégeance que lui ont prêté plusieurs groupes, dont Boko Haram, signalent l'urgence d'une action africaine encore plus résolue.

De nouvelles menaces émergent de façon de plus en plus évidente. Les effets du changement climatique et ses implications sur la paix et la sécurité méritent de ce point de vue de retenir l'attention.

Mesdames et Messieurs,

Les situations de crise et de conflit que je viens d'énumérer, ainsi que les autres menaces transversales à la paix et à la sécurité, figurent à l'ordre du jour et du Conseil de paix de sécurité de l'Union africaine et du Conseil de sécurité des Nations unies. Leur trouver des solutions appropriées requiert une coordination étroite entre les deux organes, dans le respect certes de la primauté du Conseil de sécurité en ce qui concerne le maintien de la paix et de la sécurité internationales, mais également dans la reconnaissance entière du rôle des organisations régionales telle que l'Union africaine.

C'est dire l'importance du rôle qui échoit aux membres africains du Conseil de sécurité des Nations unies. Celui-ci est double: d'une part, assurer la promotion des positions africaines sur les questions inscrites à l'ordre du jour du Conseil de sécurité; de l'autre, servir de courroie de transmission entre le Conseil de sécurité et le Conseil de paix et de sécurité pour assurer la nécessaire synergie de vues et d'action.

Pour ce faire, deux éléments sont essentiels. Il convient d'abord que les membres africains du Conseil de sécurité se fassent les défenseurs acharnés des décisions prises par le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine et que la Commission assure une communication harmonieuse entre Addis Abéba et New York, de manière à ce que les représentants de l'Afrique au Conseil de sécurité soient constamment informés des décisions du Conseil de paix et de sécurité. Je renouvelle ici l'engagement de la Commission à faire tout ce qui est en son pouvoir pour favoriser une relation harmonieuse et fluide.

Il importe ensuite que les membres africains du Conseil de sécurité des Nations unies fassent preuve d'une cohésion à toute épreuve au sein de cet organe. Que la représentation africaine au niveau du Conseil de sécurité soit inadéquate ne fait guère de doute. Il n'en reste pas moins clair que l'Afrique, à travers l'action coordonnée de ses représentants, peut peser significativement sur les délibérations du Conseil de sécurité des Nations unies, particulièrement celles relatives aux questions africaines, qui restent hélas statistiquement prédominantes. En d'autres termes, et pour peu qu'elle fasse montre de l'unité de vue requise, l'Afrique dispose de ce qui s'apparente bien à un droit de veto.

Par delà ces situations, il s'agit de faire avancer l'esprit de partenariat entre les Nations unies et l'Union africaine. Nous pouvons ici prendre appui sur de solides fondations. Qu'il s'agisse des relations entre le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine et le Conseil de sécurité des Nations unies ou de l'interaction entre la Commission et le Secrétariat, les avancées sont notables. Il y a aujourd'hui une prise de conscience aiguë du caractère impératif de ce partenariat. Celui-ci est la condition de l'efficacité de l'action internationale en faveur de la paix et de la sécurité en Afrique.

Cela dit, et il ne pourrait en être autrement compte tenu de l'imperfection de toute œuvre humaine, nous avons encore un long chemin à parcourir pour porter ce partenariat au niveau qu'exige la complexité des défis auxquels nous sommes confrontés. Il s'agit de faire de la consultation entre l'Union africaine et les Nations unies, de l'action conjointe et de l'usage judicieux des avantages comparatifs respectifs des deux organisations une

caractéristique permanente du partenariat. Il s'agit de conjuguer harmonieusement universalisme et régionalisme. Il s'agit de surmonter les rivalités bureaucratiques pour donner tout son prolongement pratique à la vision commune qui est la nôtre. Je salue ici la présence de notre frère Haile Menkerios, qui dirige le Bureau des Nations unies auprès de l'Union africaine et dont l'engagement en faveur du partenariat entre les deux organisations force l'admiration.

De ce point de vue, le rapport du Groupe de haut niveau chargé de réfléchir sur les opérations de paix des Nations unies et le rapport subséquent du Secrétaire général des Nations unies ouvrent des perspectives encourageantes que les membres africains du Conseil de sécurité se doivent d'exploiter au mieux, dans le prolongement des décisions pertinentes du Conseil de paix et de sécurité. Une attention toute particulière doit être prêtée au financement des opérations de soutien à la paix entreprises par l'Union africaine avec le consentement du Conseil de sécurité. La proposition faite par le Conseil de paix et de sécurité en septembre dernier, en vue du partage du fardeau financier des opérations africaines de paix doit mobiliser nos énergies. Tout doit être fait pour la faire aboutir dans les mois à venir.

Mesdames et Messieurs,

L'agenda qui attend les membres africains du Conseil de sécurité des Nations unies sera assurément chargé. Mais nous savons pouvoir compter sur leur engagement et attachement aux causes du Continent.

Dans l'accomplissement du mandat dont le Continent a chargé les membres africains du Conseil de sécurité, nous devons tirer les leçons de notre expérience des deux années écoulées. Je me réjouis de ce que nous aurons l'occasion, après la cérémonie d'ouverture, de procéder à un retour d'expériences afin d'améliorer au mieux l'efficacité de notre action commune.

En conclusion, qu'il me soit permis de souligner l'importance que revêt le Séminaire d'Oran. Il s'agit d'un outil précieux que nous nous devons de préserver et de renforcer. Au cours de ces dernières années, la présence africaine au Conseil de sécurité a indéniablement gagné en vigueur et en effectivité, les positions africaines sont davantage prises en compte, et l'Union africaine a acquis une plus grande visibilité au niveau international.

Nous devons prendre appui sur ces acquis pour porter plus haut l'étendard de notre agenda paix et sécurité, renforcer l'appropriation et le leadership du Continent et faire de l'Afrique un partenaire respecté des Nations unies et un acteur efficace de la sécurité collective. Dans cet esprit, nous nous devons d'institutionnaliser le Séminaire d'Oran.

Puisse la présente édition marquer ce bond qualitatif dans l'affirmation du rôle de l'Afrique et la réalisation de son aspiration à taire les armes et à faire de la paix sur le Continent une réalité.

Je vous remercie de votre aimable attention.